



Les Amputés de guerre du Canada

Informations financières principales

Relevé des revenus et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	2023
REVENUS		
Dons (net)	19 256 401 \$	21 368 108 \$
Dons testamentaires	8 664 634	8 978 526
Intérêts et autres	3 864 424	4 033 538
	<u>31 785 459 \$</u>	<u>34 380 172 \$</u>
DÉPENSES		
Programme pour adultes amputés	27 719 665 \$	11 680 889 \$
Programme LES VAINQUEURS	9 154 552	9 125 195
Programme PRUDENCE AU VOLANT ^{MC}	-	334 882
Programme JOUEZ PRUDEMMENT ^{MC}	1 925 550	1 906 307
Prothétique, recherche et éducation	700 051	559 426
Bureau des services et Équité pour les personnes amputées	2 602 896	2 745 004
Projets spéciaux	1 062 800	1 334 271
Questions relatives aux anciens combattants – spécial	720 463	704 758
Programme de pension versée aux veuves	159 521	227 617
Autres programmes de bienfaisance	595 295	549 472
Administration	330 548	291 754
	<u>44 971 341 \$</u>	<u>29 459 575 \$</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	<u>(13 185 882 \$)</u>	<u>4 920 597 \$</u>

Bilan au 31 décembre 2024

	2024	2023
ACTIF		
Encaisse et dépôts à terme (voir note 1)	67 391 752 \$	80 164 475 \$
Propriétés et matériel	5 882 706	6 044 510
Actifs détenus pour fonds de retraite	10 873 214	10 211 664
Autres biens	2 688 120	1 625 587
	<u>86 835 792 \$</u>	<u>98 046 236 \$</u>
PASSIF		
Comptes créditeurs et dettes courues	3 314 218 \$	1 385 254 \$
Passif au titre du régime de retraite	4 647 914	7 641 838
	<u>7 962 132 \$</u>	<u>9 027 092 \$</u>
AVOIR		
Participation dans les propriétés et le matériel	5 882 706 \$	6 044 510 \$
Fonds affectés (voir note 2)	71 560 000	75 060 000
Actifs nets non affectés (insuffisance de l'actif net)	1 173 544	7 694 224
Actifs nets grevés d'affectations externes à des fins de dotations	257 410	220 410
	<u>78 873 660 \$</u>	<u>89 019 144 \$</u>
	<u>86 835 792 \$</u>	<u>98 046 236 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

1. ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME

L'association reçoit une importante partie de son financement peu de temps avant la clôture de l'exercice. Ces fonds servent à financer le fonctionnement des activités de bienfaisance de l'association durant l'exercice qui suit.

2. FONDS AFFECTÉS

	2024	2023
Programme LES VAINQUEURS	56 500 000 \$	60 000 000 \$
Fonds de recherche en prothétique	15 000 000	15 000 000
Octrois de subsistance versés aux survivants	60 000	60 000
	<u>71 560 000 \$</u>	<u>75 060 000 \$</u>

Le conseil national d'administration a approuvé une affectation pour :

- Des engagements à long terme pris au nom des enfants inscrits au Programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS).
- La mise en place d'un fonds spécial pour la prothétique et la recherche dans le but de répondre aux besoins particuliers des personnes amputées pour lesquelles un membre artificiel standard ne permet pas d'assurer une qualité de vie adéquate et afin de mener des recherches sur les avancées en matière de membres artificiels.
- Un octroi de subsistance versé aux survivants. Cet octroi est de 2 000 \$ par membre, lors du décès d'un membre actif, et de 1 000 \$, lors du décès du conjoint ou de la conjointe. Le paiement de ces octrois est à la discrétion de l'association, selon les besoins.



Les Amputés de guerre du Canada

Informations financières principales

L'Association des Amputés de guerre est prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et est enregistrée comme organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'association est financée par les dons faits au Service des plaques porte-clés. Elle ne reçoit aucune subvention gouvernementale.

Depuis 1918, l'Association des Amputés de guerre répond aux besoins des anciens combattants amputés et, aujourd'hui encore, elle continue d'être à leur service, tout en aidant les autres personnes amputées, parmi lesquelles on compte des enfants. Le Programme LES VAINQUEURS permet aux enfants amputés de bénéficier d'une aide financière pour les membres artificiels, de séminaires régionaux et du soutien de leurs pairs. Grâce à ce programme, la tradition de l'association, « les amputés s'entraident », se poursuivra.

L'Association des Amputés de guerre a pour engagement de répondre de sa gestion à ses donateurs et donatrices, notamment de mettre à leur disposition ses informations financières principales. Si nous présentons ce sommaire financier, c'est pour fournir les données les plus utiles à nos donateurs et donatrices afin de les renseigner sur nos programmes et de les informer sur la façon dont nous utilisons leur argent.

L'Association des Amputés de guerre possède une structure unique dans le domaine caritatif. En 1946, le Service des plaques porte-clés a commencé ses activités afin de fournir des emplois aux anciens combattants amputés revenant de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, ce service a été reconnu comme un atelier protégé. Au fil des ans et à ce jour, il a permis à des centaines de personnes vivant avec un handicap d'y travailler. Ces employés reçoivent un salaire compétitif et contribuent à fournir un service qui bénéficie à la population canadienne tout en générant des fonds pour l'association.

Toutes les informations financières détaillées sont fournies annuellement dans le formulaire T3010, lequel est accessible au public dans le site Web de l'ARC, à l'adresse **canada.ca/fr/agence-revenu**. Vous trouverez aussi nos états financiers complets et vérifiés à **amputesdeguerre.ca**.

Les états financiers de l'Association des Amputés de guerre pour l'année 2024 ont été préparés et vérifiés par Kelly Huibers McNeely, Comptables professionnels agréés. Ce cabinet s'occupe aussi de fournir annuellement au gouvernement notre formulaire T3010 dûment rempli.

Nous évaluons constamment notre manière de présenter nos informations financières afin de nous assurer que nous fournissons les données dont nos donateurs et donatrices ont besoin pour prendre une décision éclairée.

Nous sommes fiers de l'histoire de l'Association des Amputés de guerre ainsi que des programmes et services que nous offrons aux personnes amputées. L'appui du public au Service des plaques porte-clés qui, à ce jour, a retourné à leurs propriétaires plus de 1,5 million de trousseaux de clés perdus, permet à l'association de continuer à offrir ses divers programmes aux personnes amputées de tous âges, y compris les anciens combattants amputés et les vétérans gravement handicapés.

L'Association des Amputés de guerre :

- n'a pas recours à des services spécialisés en collecte de fonds;
- ne reçoit aucune subvention gouvernementale;
- ne fait aucune sollicitation téléphonique ni aucun porte-à-porte;
- ne vend ni n'échange vos nom et adresse;
- ne consacre pas plus de dix pour cent des fonds recueillis à l'administration;
- n'investit pas de fonds dans des placements à long terme.

L'Association des Amputés de guerre effectue régulièrement un suivi de ses frais administratifs.